

Rencontres croissance et technologie CSEEE 2015

Réinventer son métier sans trahir son ADN

Certains électriciens commencent à le montrer et à y croire. Les marchés de demain sont plus ouverts qu'ils n'y paraissent. La filière propose des solutions technologiques innovantes qui ont de vrais arguments à faire valoir auprès des gestionnaires de patrimoine, maîtres d'ouvrage et exploitants. Mais ce n'est pas tout. Dans un contexte où le bâtiment évolue comme un système, l'électricien est naturellement perçu par son client comme le professionnel le plus apte à porter une vision d'ensemble des travaux. Une vraie opportunité pour ouvrir son champ de prestations. Les « Rencontres croissance et technologie » proposées le 11 mars par la CSEEE ont permis aux acteurs de la filière électrique d'explorer ensemble les voies d'avenir.


 Jean-Luc Tuffier,
 Président
 de la CSEEE.

© JLB Photo

En ouverture, le président de la CSEEE a remercié les intervenants et rappelé qu'il était essentiel de chercher des relais de croissance pour permettre aux entreprises d'électricité de porter des offres adaptées aux nouvelles demandes et de former leurs équipes. Il reste de vrais débouchés pour les électriciens, sans qu'il leur soit pour autant nécessaire de changer de métier.

Christian Lassalle, au nom de la commission croissance et technologie de la CSEEE, a présenté le programme de ces rencontres en trois temps avant d'en laisser l'animation à David le Souder. Parole d'abord aux industriels pour présenter des propositions innovantes pour se démarquer des projets standards de travaux neufs ou de rénovation. Place ensuite à une table ronde entre électriciens et maîtres d'ouvrage sur le positionnement des offres pour valoriser le lot d'électricien comme épine dorsale des projets. Enfin, deux interventions plus prospectives pour montrer l'évolution

des méthodes et l'impact du numérique sur les projets.

1) La technologie, vecteur de changement

Jean-Michel Pauly : Directeur Développement – Bâtiment Connecté – Hager

Un nombre considérable d'équipements connectés existeront à l'horizon 2020. Une grande partie d'entre eux seront consacrés au bâtiment. Ces équipements vont permettre de créer de nouveaux usages et de nouveaux services. Hager développe aujourd'hui le concept de BIC³ un bâtiment interactif Connecté Collectif et Communicant qui, via internet, peut apporter des services aux occupants et aux exploitants. Des projets ont déjà été réalisés dans plusieurs centaines de logements collectifs en France, notamment des logements sociaux. Les services rendus sont notamment la télé-relevé des consommations électriques, le

chauffage, les prises, l'éclairage et l'eau chaude sanitaire avec pilotage à distance. Une adaptation de l'offre domotique classique s'est avérée nécessaire pour décliner des packs individuels proposés dans des gammes supérieures à des configurations répondant aux besoins du logement social. Cette ouverture au collectif s'accompagne d'opérations de pose et de mise en service considérablement simplifiées. Sur la base d'une infrastructure simple, on peut prévoir les évolutions successives avec des packs. L'électricien a un rôle central auprès des autres intervenants que sont l'intégrateur, le plombier, les services informatiques et l'exploitant. Pour réussir, Hager propose un accompagnement. Des outils, des méthodes et des formations sont proposés aux installateurs. Ce type d'installation ouvre la porte au service c'est-à-dire des revenus récurrents après installa-



Dominique Sinnaeve, David le Vely, Jean-Jacques Pauly.

© JLB Photo



© JLB Photo

Christian Lassalle et David Le Souder.

tion. Les bâtiments connectés sont une source de croissance en proposant des services pour les exploitants. En direction des occupants, il ouvre des opportunités d'affaires avec la maintenance, les évolutions et la fidélisation.

David Le Vely : Responsable Marché Tertiaire-marketing - **Legrand**

Le neuf représente environ 1% du parc tertiaire. 75% des bâtiments ont une taille inférieure à 1000 m². 70% du parc concerne des propriétaires occupants. La mesure est le point de départ de la démarche. Le chauffage représente 34% de la consommation, l'éclairage 27% et l'électricité spécifique (machines à café, copieurs,...) 29%, d'où un important gisement d'économies. Il ne suffit pas d'installer des équipements intelligents et actifs, il faut également les rendre capables de piloter le bâtiment. Legrand se positionne comme un acteur du bâtiment de nouvelle génération. Le marché du neuf est exigeant. Il faut répondre aux enjeux apportés par la RT 2012, bientôt aux lois à venir autour de l'énergie ou encore aux certifications HQE, Leed ou Bream. Dans un bâtiment de bureaux on retrouve différentes typologies, du petit bureau non communicant type commerce jusqu'aux bâtiments nécessitant une gestion consolidée (banques, collectivités...) ou sous forme de parc. Legrand apporte une solution globale, en fonction des bâtiments, avec détection de présence, mesures et une remontée jusqu'à la supervision accessible à l'installateur. Pour les bâtiments existants, le prêt à superviser s'appuie sur des solutions

d'éclairage et de mesure préprogrammées avec différents niveaux de visualisation et de pilotage. Un assistant de configuration est proposé pour permettre d'entrer les données du projet et de visualiser les équipements installés. Cela rend la solution accessible à l'installateur et permet des compléments.

Pour la rénovation on s'adresse également à toutes les typologies de bâtiments. Le principe est simple. Des modèles de prises et des modules à câbler, à raccordement rapide ou en technologie radio viennent se greffer sur l'installation électrique. Ils embarquent de la mesure, du pilotage et des capteurs de température et détecteurs de présence avec lesquels on va pouvoir faire de l'asservissement. L'ensemble remonte sur un tableau de bord local ou accessible via un smartphone. Il est possible d'intervenir rapidement sur une fonction et de neutraliser les anomalies.

Dominique Sinnaeve : Directeur des ventes France Division Eco-Business – **Schneider Electric**

Le marché du management de l'énergie, quel que soit le secteur, est en train de se structurer et n'est pas complètement mûr. Cependant, le cadre réglementaire à

venir devrait donner une impulsion significative. Avec la loi Ddadue, les grandes entreprises de plus de 250 salariés devront avoir réalisé un audit énergétique de leur activité d'ici le 5 décembre 2015 puis le renouveler tous les 4 ans (ou mettre en place un système de management de l'énergie ISO 50001). D'autre part, avec la loi Nome au 1^{er} janvier 2016 le tarif vert disparaît ouvrant une période inédite pour la diversification des offres des fournisseurs d'énergie. L'évolution du marché de l'énergie est incertaine, aussi est-il très important que les clients se préoccupent de la mesure aujourd'hui. La révolution du numérique est arrivée, mais pas celle de l'énergie. Selon Jérémy Rifkin, c'est la conjugaison des deux qui entrainera une nouvelle révolution industrielle marquée par de nouveaux modèles de partage et d'échange. Cinq piliers sont essentiels : énergies renouvelables, stockage de l'énergie, intelligence du bâtiment, internet de l'énergie et mobilité. Leur convergence d'évolution entrainera un nouveau modèle énergétique avec une présence tout au long de la vie du bâtiment. L'acquisition des données du bâtiment peut être réalisée avec une plateforme numérique capable d'analyser et d'alerter. On peut

PARTICIPANTS AUX RENCONTRES CROISSANCE ET TECHNOLOGIE :

Jean-Luc Tuffier, Président de la CSEEE

Les membres la Commission Croissance et Technologie CSEEE :

Christian Lassalle et Éric Bétrancourt

Animation : David Le Souder, rédacteur en chef magazine smarthome Electricien+ - 3eMédias

LA TECHNOLOGIE, VECTEUR DE CHANGEMENT

Jean-Michel Pauly : Directeur Développement – Bâtiment

Connecté – Hager

David Le Vely : Responsable Marché Tertiaire-marketing - Legrand

Dominique Sinnaeve : Directeur des

ventes France Division Eco-Business – Schneider Electric

L'ÉLECTRICIEN, ACTEUR CENTRAL DES PROJETS

Eric Bétrancourt, Président de la société Seeb

Marc Marchand, Maître d'Ouvrage – Ville de Cachan

Bruno Grand-Jacquot, Maître d'Ouvrage, Choisy le Roi

Roger Begoc, Président du Groupe Réolian

Dans la prochaine lettre CSEEE

Suite avec les interventions de Thibaut Lanthiez (DELTA PARTNERS) sur le lean construction et de Goran Ostojic (ALPI) sur le BIM.



© J.L.B. Photo

Eric Bétrancourt, Bruno Grand-Jacquot, Marc Marchand, Roger Begoc.

aller plus loin que mettre des capteurs et des récepteurs et préparer les bâtiments à être évolutifs et adaptables. Un exemple est proposé pour des résidences services et des EHPAD où un panel de solutions peut-être mis en œuvre pour répondre aux besoins respectifs des exploitants, des résidents et des mainteneurs. L'exploitant va obtenir des réponses performantes à ses besoins d'économie d'énergie, d'optimisation, de régulation CVC et d'éclairage en fonction des horaires, de détection, de présence et de sûreté accès et incendie. Il va pouvoir proposer aux résidents des services pour améliorer leur sécurité médicale et le lien social par des commandes et des services de communication multimédia. L'ensemble du système repose sur des capteurs actionneurs, des contrôleurs et un web serveur complété avec des services additionnels accessibles en cloud.

2) L'électricien, acteur central des projets

Les électriciens : **Eric Bétrancourt**, Président de la société **Seeb et Roger Begoc**, Président du **Groupe Réolien**.

Les maîtres d'ouvrage : **Marc Marchand, Ville de Cachan et Bruno Grand-Jacquot, Collège – Lycée ST André – Choisy le roi**
 Cette table ronde mettant en présence deux maîtres d'ouvrage et deux entrepreneurs adhérents à la CSEEE. Les opérations concernées montrent pourquoi et dans quelles conditions l'électricien peut se positionner comme épine dorsale des projets. Pilotage, co-traitance, offres globales, maintenance sont de nouvelles

opportunités d'offres en phase avec les demandes des clients d'aujourd'hui. Elles marquent une évolution du rôle de l'électricien de la simple prestation au service.

Le projet de Choisy-le-Roi, toujours en cours, consiste à la mise aux normes d'un établissement scolaire accueillant environ 1 100 élèves sur une surface de 10 000 m² et comprenant 7 bâtiments dont un classé. Une réfection lourde de l'ensemble de sécurité incendie fait suite à la demande des commissions de sécurité. La configuration des bâtiments et la vétusté de certaines installations rendent ce projet complexe.

La démarche a été de se tourner vers l'électricien qui a la connaissance des automatismes courant fort et courant faible et peut garantir la fiabilité du système de sécurité, point central de cette opération. D'autres interventions de corps d'état étant nécessaires (maçons, menuisiers, peintres...) il a été demandé à l'électricien de prendre en charge la coordination. Pour le maître d'ouvrage, la capacité à coordonner est un point essentiel. Dans un établissement scolaire, la gestion du planning est drastique avec la contrainte des vacances scolaires et l'exigence de sécurité des enfants. Les réunions de chantiers sont simplifiées. L'entrepreneur est plus sensible que le maître d'œuvre aux aspects opérationnels.

Pour le projet de Cachan, l'enjeu était de répondre à des problématiques de sécurité et de vétusté pour un plateau de bureau de 500 m². Parmi les intervenants potentiels sur ce chantier, l'entreprise

d'électricité apparaissait comme la plus compétente pour assurer la coordination. Le cahier des charges opérationnel montrait que le lot électricité représentait un tiers de l'opération, et le maître d'ouvrage a vite identifié l'avantage que l'entreprise d'électricité soit en mesure de piloter l'ensemble des intervenants. L'électricien a été présent dès le lancement du cahier des charges et sa proposition de marché avec la coordination des autres entreprises a été décisive.

Là encore, le choix d'un électricien capable de coordonner les autres corps de métier s'est présenté comme une solution présentant les meilleures garanties. Pour les maîtres d'ouvrage, le groupement constitué et dont les entreprises ont déjà travaillé ensemble est un gage de qualité et se différencie des montages avec sous-traitance ou en entreprise générale. Du côté des entreprises, le groupement momentané apporte l'avantage d'être en prise directe avec le client et permet de proposer un contrat de maintenance plus facilement, car l'entreprise a la traçabilité des interventions. Le marché de demain est la rénovation énergétique. La nécessité aujourd'hui de remonter des informations (fluides, température, occupation, sécurité, etc.) et de maîtriser les technologies positionne naturellement l'électricien comme un acteur central. Si l'électricien reste isolé sur son ancien métier, sa prestation va s'amenuiser. L'association **Renov'actif** qui rassemble des entreprises de différents corps de métier permet de se lancer progressivement à travailler en transversalité et à promouvoir l'offre globale tant en maintenance qu'en travaux. Attention, cependant à ne pas faire sortir l'électricien des limites de son métier. Le « tous corps d'état » est un métier à part entière qui a toute sa justification. En revanche, si on considère des opérations de second œuvre, l'électricien est celui qui a le plus de capacité potentielle à coordonner d'autres corps d'état. Ainsi, dans le groupe Réolien qui comprend plusieurs métiers (Électricité, CVC, Couverture, TCE, Agencement et Menuiserie générale, FM), la majorité des chargés d'affaires sont des électriciens. ■

✓ BAC PRO ELEEC

Misez sur
l'apprentissage
en électricité !

✓ BP IEE

✓ CAP PROELEC

✓ BTS Electrotechnique

01 43 71 66 96 • contact@cfaee.fr • www.cfadelepine.fr

